



Participez aux journées de l'Institut APHIF !

L'institut

L'institut APHIF Industrie est une branche créée au sein de l'**APHIF** (Association de Pharmacie Hospitalière d'Ile-de-France), qui réunit des **pharmacien hospitaliers** et des **partenaires industriels**, se réunissant tous les 2 mois durant une journée. Lieu d'échanges sur les **expériences** et les **pratiques professionnelles**, ces réunions ont pour ambition l'élaboration de documents sous forme de **fiches projets**, sur des thèmes d'actualité dans le domaine de la Pharmacie Hospitalière.

Les travaux

L'ensemble des travaux donne lieu à la publication d'une **brochure** diffusée auprès des pharmaciens hospitaliers de France et disponible lors du congrès annuel de l'**APHIF** (18-19 novembre 2015).

Les journées

Chaque réunion organisée à Paris est rythmée par plusieurs **interventions** de professionnels représentants hospitaliers, industriels ou de tutelle, sur des thématiques diverses : projets collectifs, expériences, actualités, réglementation, etc. Un **atelier** est également organisé afin d'échanger de façon collégiale sur une problématique choisie au préalable.

L'Institut APHIF et nous

Les membres de l'Institut nous ont récemment contactés et généreusement conviés à participer à ces rencontres. Les prochaines réunions sont d'ores-et-déjà prévues les mercredi :

2 décembre
10 février
6 avril
15 juin

Nous vous ferons part des sujets à l'ordre du jour pour chacune de ces réunions dès que nous en aurons connaissance !



Association de Pharmacie Hospitalière
de l'Ile de France

PIBM Quel stage choisir ?

Ils ne s'affichent pas le jour des choix à côté des stages hospitaliers, les postes agréés en industrie pour les internes sont parfois méconnus lorsqu'on ne s'y intéresse pas de près !

Pourtant il existe bien une **liste officielle** des postes disponibles et possédant **l'agrément 106** « stages spécialisés industriels », pour chaque inter-région. En Ile-de-France, elle est élaborée par l'ARS et disponible [ici](#) !

 **Mode d'emploi :**
les stages renseignés par un « O » dans la colonne « agr » ont été agréés pour l'année 2015-2016

LE SIPHIF met également régulièrement à jour un **tableau** répertoriant les stages accessibles aux internes dans la région parisienne avec les contacts précieux des responsables des postes!

 **Version non exhaustive de juin 2015**

Et pour connaître les **démarches** à entreprendre pour réaliser un stage en industrie, consulter notre site internet – [rubrique PIBM](#) !



siphif.org

N'oubliez pas les deadlines pour déposer à temps votre dossier de demande de stage ! Pour le semestre d'été 2016, la demande devra être communiquée au coordonnateur de filière, au responsable de stage du laboratoire et à l'ARS avant le 31 décembre 2015.



Focus Biosimilaires : une revue de presse spécialisée

Destinée aux pharmaciens et praticiens hospitaliers, cette revue de presse a pour vocation de nous faire partager des résumés de publications scientifiques et de congrès dans le domaine des biothérapies et des biosimilaires. Pour accéder à la revue de presse, c'est [ici](#) !

Pour plus d'informations : redaction.biosimilaires@pr-editions.com



Financement congrès : n'oubliez pas les beaux labos !

Cette année, vous êtes nombreux à avoir sollicité le SIPHIF en soumettant votre abstract à un **comité de relecture** éphémère pour tenter de profiter d'un **financement** à un **congrès**. Malheureusement vous le comprendrez, il est difficile de satisfaire tout le monde ainsi ! Si votre projet n'est pas retenu pour bénéficier de la subvention ou bien si le congrès auquel vous souhaitez participer ne fait pas (encore) partie de la liste des congrès financés par le SIPHIF, tout espoir n'est pas perdu ! Pour cela, plusieurs pistes s'offrent à vous pour récolter une aide financière, et la source industrielle n'est pas à négliger.



N'oubliez donc pas de solliciter les **laboratoires pharmaceutiques** en lien avec votre projet ou tout simplement en relation avec le service ou votre responsable de stage qui pourra vous aider dans cette démarche. Les industries ont souvent une enveloppe dédiée au financement externe qu'il ne s'agirait pas de manquer ! Cependant, il devient difficile de les contacter quelques jours seulement avant le jour J car un délai de plusieurs semaines leur est en effet nécessaire pour justifier l'allocation du budget demandé. Pensez donc à faire appel à eux dès que vous envisagez de soumettre un poster, *avant* de tenter votre chance avec le SIPHIF qui ne récompense en général qu'un interne par congrès !

En effet, depuis la **loi du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire**, les laboratoires pharmaceutiques ont l'obligation de déclarer tout **lien d'intérêt** contracté avec un professionnel de santé, en exercice ou en formation. Ces liens d'intérêt comprennent les « **avantages sans contrepartie** » d'une valeur $\geq 10\text{€}$ dont nous pouvons bénéficier de la part d'une entreprise pour financer l'inscription à un congrès, le déplacement, le logement ou encore le repas lors d'une journée ou soirée scientifique sponsorisée. Depuis le 1^{er} octobre 2013, ces informations doivent être publiées sur le site internet des entreprises et celui de l'ordre professionnel concernés. Un [site internet](#) a récemment été créé comme base de donnée public Transparency-Santé, rendant accessibles toutes les informations déclarées par les entreprises. En tant qu'internes/étudiants, nos nom, prénom et université de rattachement sont donc susceptibles d'être enregistrés en toute transparence, sans que nous ne soyons blacklistés pour autant !



Pour plus d'informations, vous pouvez parcourir la brochure rédigée par le **LEEM** (Les Entreprises du Médicament en suivant le [lien](#) !



Retour sur le Forum des stages en Pharmacie

« En présence du responsable du domaine qui nous intéresse, ça nous permet de prendre un premier contact avec un "chef" et donc de cerner un peu son caractère, comme ça, pas de mauvaise surprise au début du semestre ! »

Le 1^{er} **Forum des stages** de l'internat en pharmacie hospitalière a eu lieu le 10 septembre dernier et a permis de réunir dans un même lieu internes et représentants de stage, avec plus de **45 établissements** qui avaient répondu à notre invitation ! Une première édition pleine de succès dont vous êtes nombreux à avoir encouragé le renouvellement !

Le prochain rendez-vous est déjà fixé : **avant les prochains choix d'été**, vous pourrez préparer vos rencontres avec les responsables de stage pour vous aider dans votre parcours d'internat. Les jeunes internes fraîchement arrivés en Ile-de-France pourront ainsi participer à cet évènement après quelques mois d'immersion parisienne !

Enfin, merci à tous les participants qui ont répondu à notre questionnaire en ligne afin de nous aider à améliorer la prochaine édition !

« Le forum permet d'aller voir les stages qui nous intéressent pour avoir des informations supplémentaires et les perspectives possibles »

« Rencontrer certains responsables, c'est important, et cela permet de découvrir des stages dans des endroits que nous n'aurions pas envisagés »

Point BM

En ces temps de rentrée, comme vous avez pu le voir dans votre boîte mails, l'actualité est chargée. De nombreux **décrets** nous concernant sont publiés et plusieurs **communiqués de presse** du bureau national ont été rédigés.

En plus de l'arrivée de la fraîcheur automnale, le marathon administratif de la réinscription a débuté. Pour ceux qui se demandent déjà comment s'inscrire à la prochaine session du **module OGD**, on vous transmettra les informations dès que nous les aurons. Pour rappel, les inscriptions étaient ouvertes jusqu'en février cette année, pour un module ayant lieu en mars et avril.

Pour le tout monde, encore un peu d'administratif pour faire valider son stage. Vous trouverez ci-après la procédure de validation mise à jour par M. Vidaud. Les fiches de validation sont toujours disponibles sur notre site !

Procédure pour le DES de Biologie médicale IdF

selon le décret de l'article 12 du Décret n°2013-756 du 19 août 2013

Le chef de service/Responsable de structure dans le délai d'un mois doit :

- 1) Envoyer l'originale de la décision de validation ou de non-validation au service de la Scolarité de l'UFR dans laquelle l'interne est inscrit.
- 2) Envoyer la copie de la décision de validation ou de non-validation destinée au coordonnateur : par mail (scolarite.internat@pharmacie.parisdescartes.fr) ou par courrier (Mme Marcella BOUBAG, Gestionnaire 3^{ème} cycle/internat – Service de la Scolarité, Faculté de Pharmacie, 4 avenue de l'Observatoire 75006 Paris).

Le coordonnateur du DES de Biologie médicale transmet à l'ARS IdF les décisions de non validation.



Equivalence UE : les règles changent !

Depuis 2008 et la publication des dispositions concernant le **diplôme d'études spécialisées de Pharmacie**, les internes ont la possibilité d'obtenir une **équivalence** d'une partie des enseignements requis pour l'obtention du diplôme (au total 60 ETCS). Jusqu'à aujourd'hui, cette équivalence pouvait être obtenue dans la limite de 30 ECTS, grâce à l'obtention de diplômes divers tels que DU, master, ... en plus de la validation d'unités d'enseignement (UE).

ATTENTION, à partir de la rentrée universitaire 2015, cette mesure ne pourra s'appliquer que pour les **masters (1 et 2)** et non plus pour les DU ou DIU. Cependant, les DU et DIU réalisés au cours des années universitaires précédentes pourront toujours donner lieu à des équivalences.

Cette mesure a récemment été prise afin d'éviter l'abandon progressif des enseignements proposés comme UE dans certaines régions au profit de DU/DIU payants pour les internes.

Pour rappel :

UE = 5 ou 10 ECTS

Master 1 = 10 ECTS

Master 2 = 20 ECTS

Point Pharma

Point IPR

Un petit bilan de ma deuxième année de mandat : notre filière est de mieux en mieux connue des internes et futurs internes, qui arrivent de plus en plus fréquemment avec un projet construit en début d'internat.

Cependant, un certain nombre de difficultés persistent : un nombre insuffisant de postes spécifiques IPR, un accès quasi impossible aux années recherche et donc l'obligation de poser une disponibilité pour faire son master, et la méconnaissance de la filière par les professeurs et pharmaciens hospitaliers. C'est sur ces points que je souhaite me concentrer pour ma dernière année au sein du SIPHIF.

L'accueil de la nouvelle promo passera cette année encore par un apéro IPR, afin que les plus vieux puissent faire part de leur expérience. A très bientôt donc!

Alexandra Lomont, VP IPR

Save the date !

Journée SCINPHAR



Le **2 avril 2016**, ne manquez pas la Journée SCINPHAR, la **1^{ère} Journée Scientifique des Internes en Pharmacie d'Ile-de-France** !

Avec la volonté de chercher à valoriser des projets réalisés pendant notre internat, le SIPHIF organise une **journée scientifique** dédiée aux internes inscrits en filière **PH ou IPR**. Cette journée a pour objectifs de faire connaître et de récompenser les travaux d'internes effectués depuis janvier 2015, parmi **deux catégories** : **projets originaux et projets déjà publiés**.

Les règles du jeu seront simples : vous aurez jusqu'au **31 décembre 2015** pour nous envoyer vos **abstracts**, ensuite soumis à évaluation par un comité de relecture composé de pharmaciens. Les **10 meilleurs projets** seront **sélectionnés** pour être présentés sous forme de **communication orale** lors de la journée SCINPHAR ! A l'issue des présentations, un **lauréat** sera désigné par **catégorie** et remportera le prix financé par les laboratoires LEO Pharma !

Une information par mail sera bientôt diffusée pour plus d'informations et préciser toutes les modalités de soumission.

A noter que les projets sélectionnés dans la catégorie « travaux originaux » seront publiés dans le Journal de Pharmacie Clinique !

Pour votre soumission et toutes vos questions :

scinphar@gmail.com



L'internat, et après !?

Attiré par un cursus hospitalo-universitaire, dévoué exclusivement au monde hospitalier ou perdu entre ces carrières potentielles, le post-internat peut te paraître encore bien obscur ! Nous profitons d'une conférence brillamment présentée par le Dr Bastien Langrée à l'AG de la FNSIP-BM pour vous faire part des subtilités relatives aux différents statuts du pharmacien, avant l'obtention du graal de Praticien Hospitalier. Voici un petit résumé en couleurs !

ASSISTANT SPÉCIALISTE (AS)

Temps de travail	Temps plein obligatoire après 2 ans = 10 ½ journées = <48h/semaine Temps partiel = 5 ou 6 ½ journées/semaine + temps additionnel donnant droit à des récupérations ou indemnisations Participation à la permanence des soins (gardes et astreintes)/repos quotidien de 11h consécutives obligatoire/ récupération ou indemnisation
Recrutement	Depuis mars 2015, sur "simple" avis du directeur de l'hôpital (et non plus avec celui de l'ARS) Contrat de 1 ou 2 an(s), renouvelable année par année (max 6 ans)
Formation continue	15 jours de congé formation/an, cumulables sur 2 ans
Congés	CA 25 jours + RTT 20 jours Compte épargne-temps (5 CA max/an + RTT) Congés maladie et maternité
Salaire annuel brut (hors prime et indemnités)	(1 ^{ère} et 2 ^{ème} années) 31 644€ (3 ^{ème} et 4 ^{ème} années) 34 449€ Prime d'engagement mensualisée et revalorisation des indemnités par décrets simples
Enseignement	Possible

PRATICIEN ATTACHÉ (PA)

Temps de travail	Contrat de 1 à 10 ½ journées de travail, modifiable par simple avenant Participation à la permanence des soins sous la responsabilité du personnel habilité/repos quotidien de 11h consécutives obligatoire + temps additionnel <40% de la quotité de travail contractualisée, donnant droit à des récupérations ou indemnisations
Recrutement	DES obligatoire Contrat max 1 an, puis renouvellement 2 ans, puis renouvellement 3 ans. Après 6 ans, l'établissement est dans l'obligation de proposer un CDI de praticien attaché.
Formation continue	Selon la quotité de travail, max 8 jrs/an, cumulables sur 2 ans
Congés	25 jours + RTT Pas de congé maladie (1 ^{ère} année) Congé maternité
Salaire annuel brut (hors prime et indemnités)	A partir de 30 084€ (1 ^{er} échelon) Pas de prime d'engagement
Enseignement	Impossible



L'internat, et après !?

PRATICIEN CONTRACTUEL (PC)

Temps de travail	Temps plein : 10 ½ journées hebdomadaires = <48h/semaine + temps additionnel donnant droit à des récupérations ou indemnisations Participation à la permanence des soins/repos quotidien de 11h consécutives obligatoire
Recrutement	Justifié dans les situations suivantes : - augmentation temporaire de l'activité d'une PUI (max 6 mois/an) - remplacement d'un PH - poste de PH vacant avant publication de l'offre - nouvelle activité « nécessitant des connaissances hautement spécialisées » (max 2 ans) - assurer « certaines missions spécifiques nécessitant une technicité et une responsabilité particulières » (liste définie par le Ministère) (max 6 ans) → vers une simplification du switch de poste AS > PHC
Formation continue	15 jours de congé formation/an
Congés	25 jours + RTT Compte épargne-temps (5 CA max/an + RTT) Congés maladie et maternité
Salaire annuel brut (hors prime et indemnités)	Rémunération basée sur le salaire des AS ou PH
Enseignement	Possible

ASSISTANT HOSPITALO UNIVERSITAIRE (AHU)

Temps de travail	Temps partagé théoriquement 50/50% entre la fac et l'hôpital Participation à la permanence des soins/repos quotidien de 11h consécutives obligatoire/ récupération ou indemnisation
Recrutement	Décision conjointe du Directeur du CHU et du Directeur de l'UFR Candidature possible après l'obtention du DES et dans les 3 ans suivant le dernier diplôme. Contrat 2 ans, renouvelable 1 fois.
Formation continue	42 jours de congé formation
Congés	30 jours (# internes) Congés maladie et maternité Pas de RTT
Salaire annuel brut (hors prime et indemnités)	2 feuilles de salaires (55% hôpital/45% université) (1 ^{ère} et 2 ^{ème} années) 34 264€ (> 2 ans d'expérience) 39 901€
Enseignement	Inclus dans le temps de travail

@ site du [SYNPREFH](#) (syndicat national des pharmaciens des établissements publics de santé)

@ site [Légifrance](#) – Dispositions réglementaires du Code de la santé publique



ActuSIPHIF

Novembre 2015

L'ACTUALITÉ DE L'INTERNAT EN PHARMACIE EN ILE-DE-FRANCE



On y était !

Du 16 au 18 octobre était organisée l'AG trimestrielle de la FNSIP-BM qui a réuni des internes de toute la France dans la jolie ville de Nantes.

Le vendredi se tenait le conseil d'administration rassemblant les membres du bureau de la FNSIP-BM ainsi que les représentants des associations locales d'internes. A l'ordre du jour : tour de table des villes représentées, points par filières, discussion sur le devenir de la filière IPR et évaluation de la mise en place du décret relatif au temps de travail.

Le samedi, la séance plénière de la FNSIP-BM a ouvert le programme du week-end en relatant à l'ensemble des internes présents les principaux points qui avaient été abordés la veille. Par la suite, plusieurs conférences et débats se sont succédés par filière sur des thématiques diverses.

BM
La biologie médicale dans la prise en charge personnalisée du cancer
Biologistes Sans-Frontières
Programme d'e-MEDICINimage
...

PH
Les carrières hospitalières et hospitalo-universitaires (**p 5-6!**)
Table ronde sur la refont de la maquette de l'internat en PH
l'OMEDIT Pays-de-la-Loire ...

IPR
Application de l'immunothérapie en cancérologie
Filière IPR : bilan et perspectives
...

Et pour la traditionnelle soirée gala du samedi soir, les internes parisiens sont partis à l'abordage de l'internat du CHU de Nantes !

Merci à toute l'équipe nantaise pour leur accueil !

NOVEMBRE 2015 : Save the date !

- ✓ **2 novembre** : c'est la rentrée !
- ✓ **9 novembre** : réunion du bureau
- ✓ **14 novembre** : gala Bicentenaire – *Cercle National des Armées, 75008 Paris*
- ✓ **16 novembre** : AG du SIPHIF
- ✓ **18-19 novembre** : Congrès de l'APHIF – *Cité universitaire, 75014 Paris*
- ✓ **25 novembre** : apéro SIPHIF
- ✓ **30 novembre** : date limite de dépôt des dossiers d'interCHU/stages à l'étranger

2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

Syndicat des Internes en Pharmacie et Biologie médicale des Hôpitaux d'Ile-de-France

Le SIPHIF (garanti sans OGM ni conflit d'intérêt) est à suivre sur www.siphif.org et sur Facebook et Twitter! (Re-) Devenons Amis !

Des questions, des envies, des suggestions ? N'hésite pas à nous contacter ou à venir participer à nos réunions mensuelles !

bureau@siphif@googlegroups.com

